



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE du 26 septembre 2020 (via Zoom)

Présent·e·s :

Agnès AVRIL-CONWAY, Bruno VINCENT, Cécile RUCKLIN, Chloé REINICHE, Christel OUIN, Christophe CONWAY, Claudine CHERIN, Clément DELBOUYS, Emmanuelle LE NAGARD, Eric LENOIR, Galatée DE LAUBADERE, Karine REULEN, Marie NATON WALLON, Roxane GATMIRI, Yvon VIGNAUD.

+ en 2^{ème} partie : Bruno GOUYETTE, Céline ROSSATO.

Vote des nouveaux statuts (1^{ère} partie)

Un vote en ligne a été organisé via la plateforme Balotilo.

Christophe Conway énonce les modifications proposées par le CA et liées aux évolutions présentes et à venir de l'association.

Eric Lenoir expose les raisons pour lesquelles il a proposé certains amendements et une modification du nom de l'association : faire apparaître nos nouveaux objectifs dans le nom de l'association afin de faciliter l'obtention de financements, et marquer notre distance avec le Génépi actuel, qui est mal vu par certains de nos partenaires potentiels. Membres à jour de cotisation et pouvant voter : 63. Avec 55 votants, le quorum requis (10% des 534 membres) est atteint. L'AGE peut donc valablement délibérer.

Le nom proposé par amendement n'est pas retenu, mais il est décidé de consacrer le moment venu un temps de réflexion sur ce sujet.

Toutes les propositions du CA ont été retenues, à la majorité des 2/3 (Détails des votes ci-après).

Réflexion et échanges sur notre projet associatif (2^{ème} partie)

Réflexion autour du poste de chargé·e de mission :

Il est envisagé de recruter un·e chargé·e de mission en CDD (pas en service civique) pour 2 ans. Emmanuelle propose de commencer par solliciter des étudiants, qui peuvent se montrer dynamiques pour mener à bien un tel projet, afin d'éviter des délais trop longs.

Néanmoins, l'embauche d'un chargé de mission en CDD paraît plus pertinent en raison de certaines contraintes: importance de donner un même cadre aux différents sites pilotes en se basant sur l'expérience du GENEPI (par exemple: charte d'engagement, formations...), nécessité de regagner la confiance de l'administration pénitentiaire (au sein des prisons et à l'administration centrale), besoin d'une crédibilité suffisante (et donc d'une certaine expérience) pour s'assurer d'un soutien politique (notamment du Garde des Sceaux).

Cécile Rucklin et Karine Reulen proposent de mettre à profit leur expérience professionnelle pour le recrutement.

Le C.A. se chargera de rédiger une présentation du projet qui servira de référence lors des différents contacts à venir.

Réflexion autour des sites pilotes :

Dans un premier temps, les écoles présentent des avantages pour lancer une nouvelle association étudiante. Les associations étudiantes y sont souvent plus solides qu'à l'université, et il est possible de déployer une association à partir d'une école dans d'autres sites, grâce à leur fonctionnement en réseau. Néanmoins, il faudra veiller à ne pas oublier les universités, d'abord pour la richesse qu'apporte la diversité, mais aussi parce que les étudiants en écoles sont souvent plus mobiles (stage, semestre à l'étranger...) ce qui peut impacter la régularité de leur mobilisation.

L'Administration Pénitentiaire nous a communiqué des informations concernant les interventions de génépiistes les plus "récentes" (2017 ou 2018). A partir de ces données, et de la présence d'Anciens acceptant de jouer le rôle de relais, 2 sites paraissent particulièrement favorables :

- Osny (présence d'Emmanuelle Le Nagard, enseignante dans une école de commerce proche du site);
- Lyon (présence de Christel Ouin, contact existant avec des étudiants désireux d'intervenir en détention, et possibilité d'un appui politique du maire, ancien génépiiste).